



# Conseil Départemental d'Action Sociale

29 novembre 2012

Le CDAS s'est tenu le 29 novembre 2012 sous la présidence de M. PONS.

2 experts représentant les retraités ont participé aux travaux.

La séance s'est ouverte sur la déclaration liminaire de la CGT mettant l'accent sur l'absence de documents préparatoires. Par ailleurs, certains documents, fournis suite à notre demande, ne sont pas assez détaillés pour pouvoir faire une analyse.

**Lors de ce Conseil Départemental d'Action Sociale, les points suivants ont été abordés :**

## **Prestations en faveur des retraités**

La délégation nous a présenté une enquête nationale réalisée auprès de l'ensemble des délégations départementales, cette enquête devant servir de base à un débat à organiser au sein du CDAS afin de susciter le cas échéant des vœux ou propositions.

### **• Plusieurs vœux ont été émis:**

**Augmentation du plafond de revenus ouvrant droit à l'aide au maintien à domicile (AMD).** Il est actuellement de 1 102 euros pour une personne seule et un peu plus de 1 500 euros pour un couple.

**Budget d'initiative locale (BIL) :** demande d'une enveloppe budgétaire spécifique en faveur des retraités de façon à ne pas prendre l'argent dans le budget des actifs.

**Vœu d'une information plus fréquente en direction des retraités.**

Modification du statut des agents de la délégation des services sociaux qui accompagnent les retraités lors des voyages dans les maisons familiales. Il est demandé qu'ils soient **en mission des ministères** au lieu d'être sous l'autorité de l'EPAF.

## **Budget d'initiative Locale (BIL)**

### **Bilan partiel de 2012**

**Consultations juridiques d'avocats et de notaires:** Elles répondent toujours à un besoin significatif: elles ont été reconduites en 2012.

**Réunions de santé publique:** Celles proposées en 2012 n'ont pas pu avoir lieu pour des problèmes de salle et d'intervenants Pour

2013, des recherches de salles sont en cours, y compris dans des bâtiments autres que ceux de notre administration, comme ceux de l'université par exemple.

**La manifestation « retraités »:** elle aura lieu le 31 janvier 2013.

**Les séjours d'enfants:** Une baisse de fréquentation a été constatée sur les séjours de printemps et sur celui des 4/12 ans dans les Alpes à la Toussaint, à tel point que ce dernier a dû être annulé, faute d'inscrits. Les séjours à Paris et Barcelone rencontrent toujours un franc succès.

**Arbre de Noël: Il se déroulera le mercredi 19 décembre 2012 à 14 heures.** Cette année, la séance sera un spectacle sur glace « *Charlie au pays du chocolat* » .

**Amitiés finances.:** Cette action menée par les assistantes sociales consiste à maintenir le contact avec les agents en CLD et CLM, et en grande précarité. Le rapport de l'action sociale a permis de constater, malgré le peu de moyens mis à disposition, que les assistants sociaux restent très actifs. Les services des Ressources Humaines doivent impérativement veiller à fournir la liste des agents qui se trouvent dans les situations précitées, afin de ne pas en « laisser de côté » : il n'est pas toujours facile pour les agents concernés, de faire état de leurs difficultés. Une centaine d'agents, actifs ou retraités, ont été concernés par cette action cette année, Ce chiffre reste stable par rapport à 2011.

**Logement social** : Le parc immobilier locatif s'est agrandi avec 25 nouveaux logements, rue Curtel, dans le quartier de la Capelette, dès le mois de Septembre 2012. Le parc immobilier comprend 85 logements sur Marseille et 51 sur Aix en Provence.

Tous les logements ont été affectés.

Si une dizaine de dossiers sont en attente sur Marseille, leur nombre est plus important sur

Aix, ville où par ailleurs les loyers sont plus chers, les constructions moins nombreuses, le taux de logements sociaux moins important et où le taux de renouvellement des locataires du parc social est moins élevé.

**Les berceaux**: le parc des berceaux est constitué de 12 places à la crèche Lieutaud, 1 place à la crèche Baloo et 17 places à la crèche Poussy.

### Rappel

Vous pouvez vous abonner à la lettre d'information du site de la délégation d'action sociale sur le lien suivant : [http://alize.alize/alize11/alize\\_sdas /delegations/13/cadres1/accueilentete.thm](http://alize.alize/alize11/alize_sdas /delegations/13/cadres1/accueilentete.thm)

Le site de l'association EPAF /: [www.epaf.asso](http://www.epaf.asso)

### **vos représentantes CGT au CDAS :**

Virginie MOSA; Patricia HIDALGO; Cécile PEREZ; Maïté CARBONNE-PIERRE ;  
Françoise BARTOLOMEI ; Nadine GIMENEZ ; Régis PERETONNI ;  
Christine BIAGGINI ; Maryline SEBA-VILLEGAS ; Fanny DOS SANTOS

---

## Déclaration liminaire

**Monsieur le Président,**

**Les représentants CGT estiment qu'il est impossible de préparer sérieusement cette réunion sans documents fournis au préalable.**

**Il a été nécessaire de les réclamer auprès de la délégation qui à bien voulu nous les envoyer.**

**Même si ces documents ne sont pas suffisamment détaillés pour que nous puissions analyser , on constate une diminution des moyens par rapport aux prévisions et que les moyens alloués aux politiques d'action sociale ne sont pas à la hauteur ni des ambitions affichées par les Ministres ni des attentes des personnels.**

**Ainsi nous demandons que la délégation Service Social puisse à ce titre remplir sa mission en direction des agents qu'ils soient actifs et retraités en partant des besoins exprimés**

**Les agents du ministères ont besoin d'une action sociale digne de ce nom ; qui ne laisse personne sur le bord de la route , avec pour cela une délégation de qualité, de proximité, pour cela elle doit bénéficier de moyens humains et financiers.**

**Nous n'accepterons pas une nouvelle dégradation du service social dans le département. Nous exigeons du ministère les moyens nécessaire à son bon fonctionnement.**